

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

12300188



Déposé
06-01-2012

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0899.716.570

Dénomination (en entier): **BUREAU D'EXPERTISES WERMENBOL LIEGE**
(en abrégé):

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 4802 Verviers, Rue des Prés 2 Bte 1
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL – CHANGEMENT DE DENOMINATION**

D'un procès-verbal dressé par Maître **Stéfan LILIEN**, Notaire à Verviers, le vingt-trois décembre deux mille onze, portant à la suite la mention : Enregistré à Verviers II, le 26 décembre 2011 volume 14 folio 75 case 8, reçu 25 euros

Il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la Société privée à responsabilité limitée « BUREAU D'EXPERTISES WERMENBOL LIEGE », ayant son siège à 4800 Verviers, Quai des Récollets 16, a notamment pris les résolutions suivantes :

1. L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en « DE ROO EXPERTISES »

En conséquence, elle décide de modifier l'article 1 comme suit :

Il est constitué une société privée à responsabilité limitée sous la dénomination « DE ROO EXPERTISES ».

2.- L'assemblée décide de transférer le siège social à 4800 Verviers, Quai des Récollets 16.

En conséquence, elle décide de remplacer la première phrase de l'article 2 par le texte suivant :

« Le siège social est établi à 4800 Verviers, Quai des Récollets 16. ».

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Acte et documents déposés en même temps que le présent extrait d'acte :

- expédition du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2011.
- coordination des statuts.

Stéfan LILIEN, notaire associé de la société en nom collectif "Stéfan & David LILIEN, notaires associés", ayant son siège à Verviers.